

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“ Il faut accepter les déceptions passagères,
mais conserver l'espoir pour l'éternité ”

Martin Luther King



Le chiffre

150

enfants bénéficient du
portage hebdomadaire
de devoirs à domicile

► 2 Michel Méresse nous a quittés



► 6 La CAPH en soutien des TPE/PME

► 4

Covid-19 : un centre de dépistage à Saint-Amand

Actus...

Poésie

Et un sourire

La nuit n'est jamais complète
 Il y a toujours puisque je le dis
 Puisque je l'affirme
 Au bout du chagrin une fenêtre
 ouverte
 Une fenêtre éclairée
 Il y a toujours un rêve qui veille
 Désir à combler faim à satisfaire
 Un cœur généreux
 Une main tendue une main ouverte
 Des yeux attentifs
 Une vie la vie à se partager

Paul Eluard

Concours photos
du PNR Scarpe-Escaut

À vos archives !

Et si vous profitez du confinement pour vous plonger dans votre photothèque ?

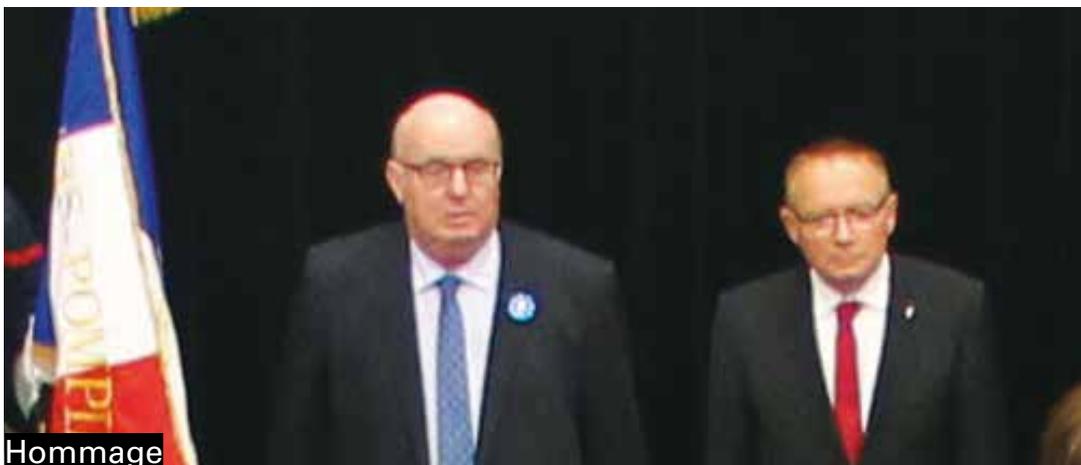
Nous gageons que dans votre ordinateur se cachent des clichés par milliers ! Peut-être y a-t-il une image prise sur le territoire et qui vous tient particulièrement à cœur ? Pourquoi ne pas l'envoyer au Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ? En mars, ce dernier a lancé un concours...

Et les photos d'archives sont acceptées !

► Rendez-vous sur www.pnr-scarpe-escout.fr pour prendre connaissance des modalités. Le PNR lance régulièrement des défis aux amoureux de la nature sur sa page Facebook. Rendez-vous vite sur fr-fr.facebook.com/parcnaturel.regionalscarpeescaut

NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- Pharmacie de garde 03 27 48 37 40



Hommage

Disparition de Michel Méresse : « La ville perd un grand serviteur »



Après s'être longuement battu contre la maladie, Michel Méresse s'en est allé dimanche 5 avril. La disparition du conseiller municipal, délégué au patrimoine historique et patriotique, aux relations avec le monde combattant et aux personnes handicapées ainsi qu'aux questions culturelles, a provoqué une vive émotion.

« Engagé pleinement dans la vie de notre cité thermale, il était une personnalité connue et reconnue » souligne notre maire Alain Bocquet dans un communiqué. « Son altruisme faisait de lui un homme aimé et respecté (...) Michel était un homme honnête, bon, combatif, visionnaire. » Éducateur spécialisé de formation, Michel Méresse n'a eu de cesse d'œuvrer en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap. Son dévouement, notamment en tant que directeur de l'Institut Médico-Éducatif Léonce Malécot, lui a valu de recevoir la médaille de la jeunesse et des sports, ainsi que les Palmes Académiques.

C'est en 2008 que l'Amandinois décide de s'engager pour sa ville en tant que conseiller municipal aux côtés d'Alain Bocquet. Ce dernier commente : « Il aura été un élu exceptionnel de présence active pour toutes les tâches qui lui auront été confiées. »



Michel Méresse a apporté sa pierre à de multiples projets, de la restauration de la Tour abbatiale à la création du rond-point « Océanie » dont

il était très fier, en passant par la réhabilitation de l'église Saint-Martin ou les cérémonies du centenaire de la disparition de Louise de Bettignies.



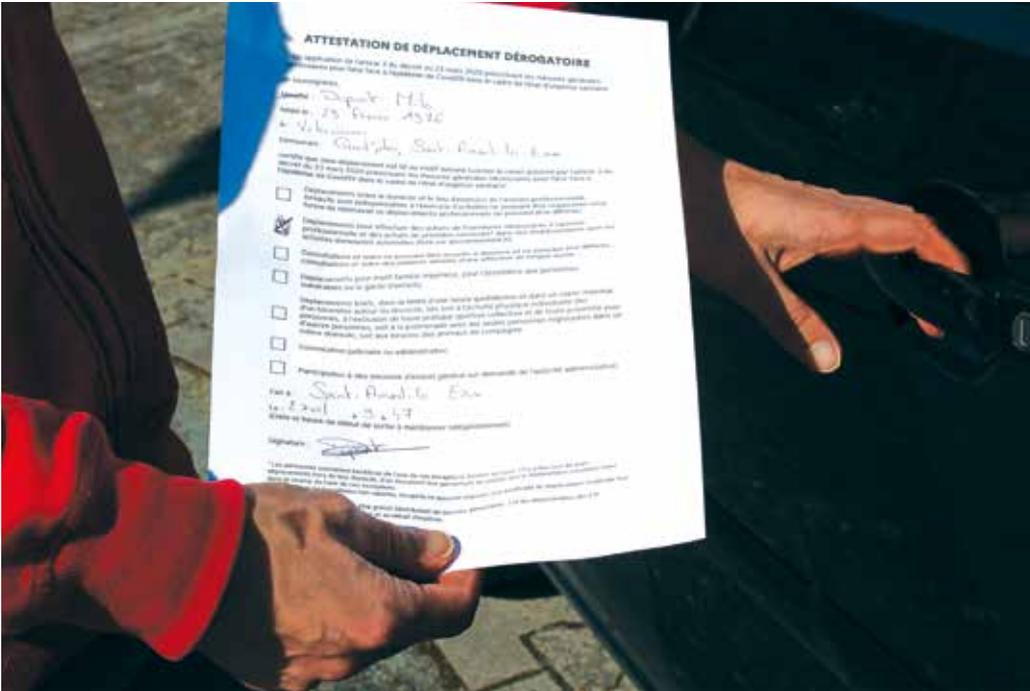
Dans la presse et sur les réseaux sociaux, les hommages pleuvent. Le député Fabien Roussel regrette celui qui apportait « un regard empreint d'amour et de justice sur chaque événement, sur chaque actualité. »

Les Chevaliers de la Tour et leur grand maître, Francis Desespringalle, pleurent quant à eux la perte d'un « grand homme, aux apparences simples, mais aux qualités humaines exceptionnelles (...) »



Au nom de la Ville, notre maire présente ses condoléances à Agnès, son épouse ainsi qu'à ses enfants, ses petits-enfants et l'ensemble de ses proches.

« La ville de Saint-Amand-les-Eaux perd un grand serviteur à qui nous rendrons l'hommage qu'il mérite après cette période de crise que nous traversons. » ◀



La mairie reste à votre écoute

Une question au sujet d'un acte de naissance ou de décès ? Une requête à formuler auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou du Centre Technique Municipal (CTM) ?

Les accueils des différents services ont été centralisés : des permanences téléphoniques sont assurées au travers d'un numéro de téléphone unique.

Pour toute demande
appelez le
03 27 22 48 00

LVA répond à vos questions

Puis-je me rendre à La Poste ?

Depuis le début du confinement, le bureau de poste de Saint-Amand-les-Eaux sis rue Thiers est resté ouvert pour assurer les opérations essentielles, tout en garantissant les conditions sanitaires pour les postiers et pour les clients.

Depuis le 6 avril, La Poste est mobilisée pour le paiement des prestations sociales. De plus, les horaires ont été élargis, La Poste est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Concernant le respect des distances, le bureau n'accueille simultanément que trois clients. Le bureau sera fermé le 11 avril mais les distributeurs de billets seront approvisionnés en anticipation.

Le courrier est-il toujours distribué ?

Le courrier est distribué trois fois par semaine, le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Puis-je sortir accompagné ?

En principe, vous devez sortir seul(e), quel que soit votre motif de déplacement.

Il existe toutefois des exceptions : vous pouvez, par exemple, accompagner une personne âgée ou en situation de handicap à un rendez-vous médical impératif. Vos enfants sont autorisés à vous accompagner lorsque vous effectuez des courses de première nécessité, dès lors qu'aucune autre solution ne peut être envisagée.

Vous pouvez également réaliser une promenade, seul(e) ou en la compagnie exclusive des personnes avec lesquelles vous êtes confiné, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile ; le tout dans le respect des gestes barrières et en évitant tout rassemblement avec vos voisins ou avec des amis, même si vous les rencontrez sur la route.

Une seule attestation sur l'honneur suffit pour

un adulte avec des enfants. Les activités physiques en groupe ou les pique-niques entre amis sont, quant à eux, interdits.

Que faire de mes gants, de mes masques, de mes lingettes désinfectantes une fois utilisés ?

Il est recommandé de jeter masques, gants, lingettes et mouchoirs usagés dans un sac en plastique qui doit être soigneusement refermé avant d'être jeté dans la poubelle des ordures ménagères. Si vous sortez d'un magasin et que vous envisagez de vous débarrasser immédiatement de vos protections, veillez à tout jeter dans un container public. Aucun des produits cités ci-dessus ne doit être jeté ni dans la poubelle de tri sélectif (sacs jaunes), ni dans la poubelle de verre, ni dans le compost, ni dans la nature et ce, que vous soyez malade ou non. Les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes, elles risquent de boucher les canalisations.

Puis-je aller à la laverie ?

Oui, les laveries font partie des établissements autorisés à ouvrir. Il convient de cocher sur l'attestation dérogatoire de déplacement la case « achat de première nécessité ».

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Hainaut reçoit-elle mes arrêts maladies et autres courriers ?

Il n'est plus possible de déposer les feuilles de soins et les arrêts maladie directement dans la boîte aux lettres, celle-ci ayant été condamnée. Vos documents sont à transmettre uniquement par voie postale : CPAM du Hainaut, 63 rue du Rempart - CS 60499, 59321 Valenciennes Cedex

Les services de la CAPH sont-ils ouverts ?

Durant la période de confinement, les services de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut restent mobilisés par télétravail. Par ailleurs le service d'accueil reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au numéro de téléphone suivant : 03 27 09 00 93 ◀

Une attestation numérique pour smartphones désormais disponible

Depuis ce lundi, une version numérique de l'attestation de déplacement peut être présentée aux forces de l'ordre à partir d'un smartphone ou d'une tablette numérique.

▶ Pour y accéder, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr

Il vous suffira de décliner votre identité, de renseigner votre adresse de domiciliation, votre motif de déplacement ainsi que la date et l'heure de votre sortie. Un fichier PDF sera généré ; il comportera notamment un QR Code à partir duquel les forces de l'ordre réaliseront leur contrôle.

À noter : les attestations imprimées et les déclarations sur papier libre restent valables.

Covid-19

Un dépistage sur ordonnance au stade Notre-Dame-d'Amour



Depuis ce lundi, les biologistes du Laboratoire Cerballiance effectuent les prélèvements nasopharyngés à la recherche du CORONAVIRUS Covid-19. En association avec la Municipalité, le centre de dépistage est ouvert au stade Notre-Dame-d'Amour. Le dépistage est réservé aux personnes munies d'une ordonnance délivrée par leur médecin traitant.

Les Docteurs Elisabeth Lapierre, Béatrice Gourde, Camille Lecocq et Jean-Michel Damien nous communiquent ces précisions : «Le pré-

lèvement est effectué sur des personnes symptomatiques, par exemple celles qui ont de la fièvre, toux, courbatures... et autres symptômes qui orientent le médecin vers une suspicion d'infection à Covid-19. Le dispositif, selon les recommandations de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et du HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique), s'adresse aux personnels de santé symptomatiques, aux femmes enceintes présentant des symptômes, aux personnes fragiles, âgées et/ou présentant des pathologies préexistantes, comme une insuffisance respiratoire, cardiaque, diabète... » C'est votre médecin traitant qui vous orientera et prescrira ce dépistage.

Des biologistes en combinaisons intégrales

Pour éviter toute contagion, le test s'effectue selon une procédure stricte. Chaque patient est accueilli par des biologistes en combinaisons intégrales. Chacun sera accueilli par des biologistes en combinaisons intégrales. « Ce sont celles qui ont été données par l'entreprise GSK. » Les professionnels revêtent également une visière et un

masque FFP2.

« Le dépistage s'effectue à l'intérieur des automobiles. La personne arrive, masquée. Elle baisse sa vitre et nous procédons au prélèvement nasopharyngé. » Entendez : un coton-tige est introduit au fin fond du nez. Un moment « pas très agréable » à passer mais court, grâce auquel il est ensuite possible de procéder à une analyse approfondie. Les résultats sont communiqués au médecin traitant et au patient le lendemain du prélèvement.

Pour tous, le docteur Damien rappelle que « le meilleur traitement, c'est le confinement. » ◀

Devant tout symptôme anormal, comme la fièvre, la toux, des courbatures... contactez votre médecin traitant.

Si votre médecin vous délivre une ordonnance pour un prélèvement nasopharyngé, prenez rendez-vous par téléphone au Laboratoire Cerballiance au 03 27 21 63 83, qui vous donnera la marche à suivre pour vous rendre au centre de dépistage.



Ils gardent le lien avec les Amandinois

Freddy Brochard Ambulancier

Freddy Brochard fait partie des Amandinois engagés pour lutter contre le virus. En plus de sa profession d'ambulancier, il prend

part à de nombreuses actions solidaires ; à titre d'exemple, il a apporté des masques et des surblouses aux médecins de ville, aux résidences pour personnes âgées et au centre hospitalier.

Pouvez-vous nous parler du service de portage à domicile que vous avez mis en place avec les taxis Bara ?

Avec Kamel Bara, lorsque le confinement a été instauré, nous nous sommes dit qu'il y avait quelque chose à faire pour rendre service aux Amandinois. Pour ma part, j'apporte surtout des attestations de déplacement à domicile gratuitement. Certains jours, je peux répondre à une quinzaine de demandes ; celles-ci me parviennent par l'intermédiaire des services de la mairie. Les raisons pour lesquelles je réalise cette action ? Je ne me voyais pas me cantonner à mon bureau, je n'attends pas non plus de remerciements, c'est dans ma nature, tout simplement.

Vos conditions de travail ont-elles changé avec les mesures de confinement ?

Il y a environ 50% de travail en moins, dans la mesure où :

▶ Il y a moins de consultations dans les hôpitaux, des services ont été fermés pour que les équipes soient mobilisées dans les unités Covid-19.

▶ Les personnes âgées des EHPAD ne peuvent plus sortir, sauf urgences.

Je répète les mêmes consignes à mes salariés, tous les jours, ils doivent se dire que je radote ! Nous prenons toutes les précautions, les ambulanciers portent des coiffes, des lunettes, des surblouses, des gants... Il est vrai qu'il y a un manque de matériel mais heureusement, nous nous entraînons dans la profession.

Florence Sauval coach de l'équipe de D2 du HBCSA-PH

Le club de handball se montre très actif sur les réseaux sociaux en proposant des jeux, des vidéos...

Vous êtes la première à avoir lancé un défi à une joueuse par le biais d'une vidéo. Comment vous est venue l'idée ?

Nous avons beaucoup échangé avec les responsables du club et l'équipe de la communication. Nous voulions rester en contact avec les supporters et les partenaires, faire vivre le réseau. Par le biais des challenges, les joueuses gardent aussi le contact, entre elles et avec le staff. Nous maintenons une activité et un esprit de compétition. Le terrain nous manque d'autant plus que nous pratiquons un sport collectif ! Vu les retours, tout le monde a hâte de nous revoir.



En vous mobilisant sur les réseaux sociaux, vous participez à la solidarité...

Il est important de soutenir toutes les personnes qui œuvrent pour vaincre ce virus, celles et ceux qui vont au front et qui se battent pour que la situation s'améliore.

Marion Malina Capitaine de l'équipe de Handball Vous vous investissez beaucoup sur la page Facebook du club...

Même si la saison est suspendue et que nous sommes confinées, il est important de garder le contact avec les supporters et de montrer que nous pouvons quand même nous amuser. Les challenges vidéos sont tournés sur le ton de l'humour car, en ces moments compliqués, nous avons aussi besoin de rire.

Dans l'une des vidéos, on vous voit faire du sport à la maison

Tous les jours, je vais courir, je fais du gainage et des exercices de renforcement musculaire. On peut adapter plein de choses à la maison !



À savoir

Arrivée à Saint-Amand-les-Eaux en 2013, Marion Malina (demi-centre) vient d'annoncer qu'elle prolongeait son contrat au HBCSA-PH.

Stéphane Meys : « En Chine, la population est restée très calme »

En mars 2019, l'Amandinois Stéphane Meys s'est envolé pour la Chine afin d'y subir une opération. Un an après, il y poursuit toujours sa rééducation. Comment a-t-il vécu la crise sanitaire du Covid-19 ? Quel regard porte-t-il sur la situation en France ?



Stéphane Meys avec Liu Xin Yue, en rééducation tout comme lui.

En août 2015, un accident de moto l'a rendu paraplégique. Bien décidé à ne pas se laisser abattre, Stéphane Meys n'a eu de cesse de se tenir informé des avancées de la science vis-à-vis de son handicap. Au cours de l'une de ses pérégrinations virtuelles, l'Amandinois est tombé sur un appel à candidats, lancé par l'association « Neurogel en Marche ». Le but ? Participer à un essai clinique portant sur la réparation de moelle épinière. Une première mondiale ; un espoir, pour lui, de remarquer un jour. « Je me suis inscrit et ai été sélectionné avec cinq autres Français et six Chinois. L'aventure a commencé il y a maintenant un an à Kunming, dans la province du Yunnan (au sud de la Chine). Je me suis fait opérer le 21 mars 2019. Ma rééducation a débuté onze jours plus tard, soit le 1^{er} avril. » Elle devait durer environ un an...

« Les habitants sont restés chez eux alors que personne ne les y a obligés »

Entre-temps, le coronavirus est passé par là. Stéphane Meys a-t-il dû rester enfermé durant plusieurs semaines ? « Pas du tout. Le confinement n'a pas été généralisé en Chine. De plus, je suis dans une province qui n'a pas été très touchée par le coronavirus. » Par précaution, les commerces et les transports en commun ont tout de même fermé leurs portes. « Seuls les magasins d'alimentation sont restés ouverts. Il n'y a pas eu de mouvement de panique comme en France. La population est restée très calme. Les habitants sont restés chez eux alors que personne ne les y a obligés.

Les Chinois se sont confinés naturellement. » Aujourd'hui, plus aucun nouveau cas n'est recensé. Pourtant, les Chinois restent très prudents. « Il fait 27 degrés, le virus ne devrait pas survivre longtemps par de telles températures. Pourtant, pas un Chinois ne sort sans son masque. Quand vous changez de ville, vous êtes placé en quarantaine. Ce sont des mesures fortes. »

« À un moment, les choses iront mieux »

Sur Facebook, Stéphane Meys a enregistré une vidéo pour envoyer un message d'espoir à ses amis. « Je voulais leur dire de ne pas être inquiet, à un moment, les choses iront mieux. Ici, les boîtes de nuit et les cinémas sont toujours fermés pour le moment mais les autres commerces rouvrent petit à petit. » L'Amandinois devrait être de retour dans la cité thermale fin mai. « Vu les circonstances, ça peut encore changer. » Quid des résultats de son opération et de sa rééducation ? Il ne peut pas en dire trop pour le moment. « J'arrive à marcher sans l'aide de personne avec un déambulateur à roulettes. C'est beaucoup, ça veut dire que ma jambe d'appui supporte mon poids. » À son retour, il continuera la rééducation. Sans doute au sein de l'hôpital de notre ville. ◀



Les Amandinois encouragent les éboueurs

Sur les bacs de collecte fleurissent de petits mots d'encouragement et des dessins d'enfants, à destination des éboueurs qui, malgré la propagation du Covid-19, continuent d'assurer leurs missions.

Dans tous les quartiers, les Amandinois, petits et grands, ont tenu à témoigner de leur soutien.



Des nouvelles de notre ville jumelle, Andernach

Mon cher ami Alain,

D'abord le conseil municipal, mon collègue Claus Peitz et moi, nous voudrions te féliciter du résultat formidable de ta réélection. Tu as sûrement imaginé un début différent à ta nouvelle période de mandat. Tu avais sûrement des projets bien différents pour faire avancer ta ville tant aimée, St Amand Les Eaux - en même temps notre ville jumelée tellement appréciée - comme tous les ans passés. Mais nous voilà, en France, en Allemagne, comme dans le monde entier face à un défi qui exige de chacun et de chacune d'y mettre du sien : le combat du coronavirus et de ses conséquences. Nous avons clairement commencé à ressentir la crise le 8 mars quand un professeur d'un lycée avait un résultat de test positif. Par la suite, le centre scolaire à Andernach a été fermé à titre préventif. Le 11 mars nous avons dû annuler une fête régionale de taille, le « Rheinland-Pfalz-Tag », qui aurait eu lieu à Andernach pour la première

fois depuis 1996 et qui aurait amené plus de 200 000 visiteurs dans la ville. Finalement toutes les écoles et toutes les crèches ont été fermées, selon toutes prévisions jusqu'au 17 avril. Puis nous avons annulé tous les événements festifs, les concerts et les pièces de théâtre, et par la suite, nous avons fermé tous les établissements publics, les terrains de sport, les piscines et les salles de fêtes. Tous les commerces qui ne sont pas indispensables ont dû fermer les portes. Notre service administratif ne traite plus que des cas urgents sur rendez-vous. Et bien évidemment, une grande partie de notre personnel travaille à domicile. Cher Alain, la fin de cette crise n'est malheureusement pas en vue. J'espère que toi et nos chers amis à St Amand Les Eaux, vous surmonterez cet événement en bonne santé. Je serai très heureux quand nous pourrions nous revoir et nous embrasser en personne.

Nos meilleurs vœux pour vous.
Cordialement,
Ton et votre ami
Achim Hütten, Maire d'Andernach



La CCI reste mobilisée

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut reste, elle aussi, à l'écoute de toutes les entreprises du territoire. Ainsi, une plateforme téléphonique a été mise en place en partenariat avec la DIRECCTE : pour toute question, appelez au 03 59 75 01 00.

Les requêtes peuvent également être communiquées par mail via covid19@grandhainaut.cci.fr. Trente-cinq conseillers sont mobilisés : depuis la mi-mars, l'équipe a déjà répondu à plus de 500 sollicitations.



La médiathèque numérique de La Porte du Hainaut est née !

Des centaines de livres, de films, de musiques, de jeux éducatifs... Les mille-et-une ressources des médiathèques de La Porte du Hainaut sont désormais à portée de clics grâce à la plate-forme numérique accessible à tous créée spécialement pour le temps du confinement.

Rendez-vous vite sur

▶ <https://caph.mediatheques.fr/>

Il vous suffira ensuite de créer votre compte avec une adresse mail et un mot de passe pour avoir accès, gratuitement, à tous les documents. Celles et ceux qui possèdent déjà un compte auprès des médiathèques de La Porte du Hainaut peuvent simplement se connecter à l'aide de leurs identifiants habituels.

Economie

La Porte du Hainaut à la rescousse des TPE/PME via un fonds de soutien d'un million d'euros

La crise sanitaire a contraint de nombreux entrepreneurs à réduire voire à mettre entre parenthèses leurs activités ; ce pourquoi Alain Bocquet, Président de la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut a décidé de débloquent une enveloppe de soutien d'un million d'euros afin d'aider les petites et moyennes entreprises du territoire à rester à flot.

Subventions, prêt à taux zéro...

Plusieurs dispositifs ont été imaginés.

La Porte du Hainaut a tout d'abord mis en place un fonds de solidarité à destination des TPE de cinq salariés ou moins. Peut être attribuée :

▶ Une subvention de 1 000 euros en renfort de l'aide attribuée, par l'État, aux TPE, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public ou ayant subi une baisse du chiffre d'affaires supérieure ou égale à 50% (par rapport à mars 2019).

▶ Une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de 1 500 euros aux TPE ayant subi une baisse du chiffre d'affaires comprise entre 40% et 50% (par rapport à mars 2019).

Pour les TPE de six à dix salariés, La Porte du Hainaut pourra, en lien avec l'association Val'Initiatives, octroyer un prêt à taux zéro remboursable sur 24 mois au maximum avec un différé de 12 mois.

▶ Pour toute question ou toute demande relative aux dispositifs, contactez La Porte du Hainaut sur aideseco-covid19@caph.fr

Proactive, La Porte du Hainaut contacte les entrepreneurs

En parallèle du déblocage de fonds, La Porte du Hainaut a pris l'initiative de mettre en place une cellule de crise et de lancer une opération de phoning pour s'enquérir des difficultés rencontrées par les entreprises et orienter chacune vers les dispositifs afférents.

La communauté d'agglomération a également décidé de suspendre l'ensemble des loyers perçus et ce, jusqu'à la fin du confinement.

▶ Retrouvez l'intégralité des informations relatives aux mesures de soutien en faveur des entreprises sur www.agglo-porteduhainaut.fr

Vous êtes entrepreneurs, commerçants, artisans ; vous exercez une profession libérale... et vous souhaiteriez bénéficier du fonds de solidarité, mis en place par l'État ? Retrouvez tous les renseignements et réalisez les démarches sur www.impots.gouv.fr

La Ville et l'Éducation Nationale main dans la main pour accueillir les enfants des personnels soignants

Dans leur grande majorité, les écoliers amandinois travaillent de chez eux, en lien avec leurs enseignants respectifs. Celles et ceux qui ne disposent pas des outils numériques adaptés pour effectuer leurs devoirs peuvent bénéficier d'un service de portage à domicile de photocopies, assuré par la mairie. 150 élèves sont actuellement concernés.



Un accueil est proposé aux personnels soignants et autres professions mobilisées qui n'auraient pas d'autre solution de garde. Ainsi, 50 enfants sont pris en charge la semaine, par les enseignants lors des temps scolaires et par des agents municipaux lors des temps périscolaires : plus de 20 animateurs, 6 ATSEM et 15 agents de restauration sont mobilisés.

Même chose en crèche : trois enfants sont accueillis, cinq agents sont mobilisés. Le lien n'est pas rompu avec les familles des autres tout-petits qui viennent habituellement dans l'une des trois crèches de la ville : les responsables des structures gardent le contact par téléphone ou par mail et n'hésitent pas, si besoin, à proposer des activités.

Quid des vacances qui approchent à grands pas ? Là encore, un accueil sera assuré, pour les enfants comme pour les ados, à Bracke-Desrousseaux. Les personnels soignants et de sécurité qui auraient besoin d'y avoir recours peuvent contacter la mairie au 03 27 22 48 00.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Jeux

Ail ! Ail ! Aille !

Un typographe un peu dans la lune a mélangé les mots se terminant en -ail ou -aille dans ces phrases. Aidez le à corriger ses erreurs en remplaçant les bons mots dans les bonnes phrases.

- Les enfants boivent leur soda avec une **RACAILLE**
- Le cuisinier farcit la **GRAILLE**
- Au tricot, on compte chaque **AIL**
- Le pangolin a le corps couvert d'**ENTRAILLES**
- Le locataire vient pour signer son **CORAIL**
- Pas d'aïoli sans **MAILLE**
- Les soldats sont contents de rentrer au **PORTAIL**
- A l'arrière du bateau se trouve un **VITRAIL**
- On entend les cris aigus de la **CAILLE**
- Au-dessus du porche, on peut admirer un magnifique **EVENTAIL**
- Dans une coquille Saint-Jacques, on découvre le **BAIL**
- La comtesse se rafraîchit avec un **GOVERNAIL**
- La police se méfie de cette **MARMAILLE**
- Tu peux entrer. Le **CHANDAIL** est ouvert
- Le fermier compte ses têtes de **BERCAIL**
- Les ouvriers balayent la **MITRAILLE** dans l'atelier
- Si tu sors, n'oublie pas ton **BETAÏL**
- La **PAILLE**, c'est comme qui dirait de la cuisine
- Dans les poches, je n'ai plus que de la **LIMAILLE**
- Les prêtres romains lisaient l'avenir dans les **ECAILLES** des animaux

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Connaissez-vous bien le Ch'timi ?

Ça ira mieux avec ce petit lexique de survie. Mais saurez vous traduire ces quelques mots ? Chaque fois faites le bon choix entre les 2 traductions proposées.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1. Eun'bistoule</p> <p><input type="checkbox"/> Un café arrosé de genièvre</p> <p><input type="checkbox"/> Une embrouille</p> | <p>8. Eun'harpielle</p> <p><input type="checkbox"/> Une femme insupportable</p> <p><input type="checkbox"/> Un ensemble de choses dépareillées</p> | <p>14. Un plondard</p> <p><input type="checkbox"/> Un peureux</p> <p><input type="checkbox"/> Un vantard</p> |
| <p>2. S'mucher</p> <p><input type="checkbox"/> Se moucher</p> <p><input type="checkbox"/> Se cacher</p> | <p>9. Des gaines</p> <p><input type="checkbox"/> Des graines</p> <p><input type="checkbox"/> Des poules</p> | <p>15. Eun'rouste</p> <p><input type="checkbox"/> Une dégelée</p> <p><input type="checkbox"/> Une ruse</p> |
| <p>3. Eun'maronne</p> <p><input type="checkbox"/> Une femme revêche</p> <p><input type="checkbox"/> Une culotte</p> | <p>10. Eun'masse eud'russes</p> <p><input type="checkbox"/> Un tas de complications</p> <p><input type="checkbox"/> Beaucoup d'habileté</p> | <p>16. A mo(n) de</p> <p><input type="checkbox"/> A la façon de</p> <p><input type="checkbox"/> Chez</p> |
| <p>4. Cha finke</p> <p><input type="checkbox"/> Ça fume</p> <p><input type="checkbox"/> Ça rigole</p> | <p>11. Eun'gayette</p> <p><input type="checkbox"/> Une fille peu sérieuse</p> <p><input type="checkbox"/> Un morceau de charbon</p> | <p>17. Troner</p> <p><input type="checkbox"/> Trembler</p> <p><input type="checkbox"/> Diriger</p> |
| <p>5. Eun'hayure</p> <p><input type="checkbox"/> Une haie</p> <p><input type="checkbox"/> Une allure</p> | <p>12. De l'berdoule</p> <p><input type="checkbox"/> De la boue</p> <p><input type="checkbox"/> De la débrouillardise</p> | <p>18. Eun'berloufe</p> <p><input type="checkbox"/> Une claque</p> <p><input type="checkbox"/> Un chiffon</p> |
| <p>6. De l'drache</p> <p><input type="checkbox"/> Du courage</p> <p><input type="checkbox"/> De la pluie</p> | <p>13. Joquer</p> <p><input type="checkbox"/> Glander</p> <p><input type="checkbox"/> Jouer à pile ou face</p> | <p>19. Un arsoule</p> <p><input type="checkbox"/> Un verre de plus</p> <p><input type="checkbox"/> Un gars peu sérieux</p> |
| <p>7. Eun'gamelle</p> <p><input type="checkbox"/> Une assiette</p> <p><input type="checkbox"/> Une grimace</p> | | <p>20. Eud'bistincoin</p> <p><input type="checkbox"/> De travers</p> <p><input type="checkbox"/> De mal en pis</p> |

Expressions gratinées

La nourriture et la cuisine ont inspiré de nombreuses expressions populaires souvent très imagées et imaginatives, pas toujours très raffinées mais finalement savoureuses. À vous de les compléter !

- Intervenir de façon inopportune : **ramener sa**
- heurter violemment ou attaquer de front : **rentrer dans**
- Se dit d'une explication trouble, confuse **clair comme du**
- Avoir la réputation d'avoir trempé dans des affaires pas très nettes : **traîner des**
- Entrer très facilement : **entrer comme dans**
- Reprendre des forces, se refaire une santé : **se refaire la**
- Se déplacer pour rien, sans aucun profit : **se déplacer pour**
- Archi-rempli, ne pouvant plus rien contenir de plus : **plein comme**
- Se vendre très facilement : **se vendre comme**
- Pousser un moteur à sa plus forte puissance et au figuré forcer la dose pour abuser : **mettre toute**

Merci à Colette Nocon,

membre du club Questions pour un Champion, de nous avoir fait parvenir ces jeux qu'elle a imaginés de toutes pièces. Samedi dernier, elle a remporté l'émission « Questions pour un Super Champion » pour la septième fois consécutive ! Suite de son aventure ce samedi à 17h55 sur France 3.